

COMMUNE DE ZIMMERBACH

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Zimmerbach Séance du 28 avril 2014

POINT 1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 05 AVRIL 2014

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 - VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES – ANNÉE 2014

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'augmenter de 1% les taux des taxes d'habitation et foncière bâti et de maintenir le taux pour la taxe foncière non bâti pour 2014, à savoir :

- ♦ **Taxe d'Habitation** : 11,92 %
- ♦ **Foncier bâti** : 11,03 %
- ♦ **Foncier non bâti** : 80,09 %

POINT 3 – BUDGET DE L'ÉCOLE 2014

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'inscrire au budget primitif 2014 de la commune la somme de **5 660 €** pour l'école qui se décompose :

- ⇒ **42 € / élève et par classe de participation prévisionnelle à savoir : 1 000 €,**
- ⇒ **4 660 €** (activités diverses : activité et transport pour la piscine, cirque avec le transport, défi lecture, sortie de fin d'année, peinture et bricolages, jeux éducatif, théâtre).

POINT 4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DU TRESORIER DE COLMAR MUNICIPALE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, constate l'identité de valeurs entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Colmar Municipale et vote le compte de gestion 2013 établi par le comptable, à l'unanimité.

POINT 5 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – Ex. 2014

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote le budget primitif de la commune de l'exercice 2014, par chapitre à l'unanimité.

Ce budget se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 806 950,00 euros
- Recettes : 920 349,09 euros

INVESTISSEMENT

- Dépenses et recettes : 552 249,39 euros

POINT 6 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal,
Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas procéder au scrutin secret et nomme trois membres titulaires et trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Pierre-Paul SCHNEIDER	Monsieur Jean-Jacques OTTMANN
Madame Magali DALLOZ	Monsieur Julien AULLEN
Monsieur Éric KNAUSS	Monsieur Pierre WITTMER

POINT 7 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas donner suite aux demandes de subventions suivantes :

- ♣ Association SÉPIA de COLMAR ;
- ♣ Association AFMTÉLÉTHON de PARIS ;
- ♣ Association ARAHM de STRASBOURG ;
- ♣ Association Réseau APA de MULHOUSE.

POINTS DIVERS

• INFORMATIONS DIVERSES DE M. LE MAIRE

FÊTE DE NOËL DU SIVOM

M. le maire informe le conseil municipal que depuis 1995, le SIVOM du Canton de Wintzenheim organise chaque année, un après-midi de décembre, une fête de Noël Intercommunale ouverte à l'ensemble des enfants (jusqu'à 13 ans) des élus et du personnel communal des 10 communes du Canton.

Pour 2014, cet évènement sera organisé le **MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014**.

Le coût s'élève à 50 € par enfant (spectacle, goûters, cadeaux et droits d'auteurs compris).

M. le maire souhaite connaître le nombre d'enfants qui prendraient part à cette fête ?

Rosalie GINGLINGER : Victor et Laurène GINGLINGER

Julien AULLEN : Ernest-Antoine et Victor AULLEN

Magali DALLOZ : Marie, Juliette et Pierre DALLOZ

Les absents à la réunion (M. Hess et Mme Better) seront consultés ultérieurement.

A ce jour, 7 enfants sont inscrits (350 € financés par la commune de Zimmerbach).

VISITE DU BAN COMMUNAL POUR LES ELUS

La visite du ban communal programmée le 31 mai prochain sera reportée au **VENDREDI 6 JUIN 2014** (départ à 18 heures, rdv au dépôt communal).

Après la visite, une soirée barbecue sera organisée avec les conjoints des élus en toute simplicité.

• INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Christiane EHRHART, Adjointe

QUÊTE CONTRE LE CANCER

Mme Christiane EHRHART, adjointe recherche des bénévoles pour effectuer la quête contre le cancer 2015, elle informe le conseil municipal que **5 153 €** ont été récoltés cette année.

Après un tour de table, voici les nouveaux bénévoles du conseil municipal/rues :

Monsieur Eric KNAUSS (rue des Châtaigniers + Impasse de l'Eglise + rue de l'Eglise + rue du Hohnack + rue des Vergers)

Madame Christiane EHRHART (rue du Muscat+ rue du Riesling + rue du Tokay + rue Fontaine)

Madame Patricia LOSITO (rue des Hirondelles + rue des Prés)

REMERCIEMENTS

Mme Ehrhart liste les cartes de remerciements réceptionnées en mairie à savoir Mme Yvonne SCHWARTZ (80 ans) et M. Roger TOUSSAINT (90 ans) pour leurs anniversaires.

FLEURISSEMENT 2014

Mme Ehrhart remercie tous les participants à la journée de distribution des géraniums aux habitants du village organisée le DIMANCHE 11 MAI 2014.

Il est prévu qu'un technicien d'Agrivalor soit présent pour donner des explications.

Chaque foyer Zimmerbachois se verra remettre 5 géraniums.

La distribution sera organisée en contrebas du terrain de foot à l'aire de jeux.

Un chapiteau a été demandé à l'Association 2ACZ en cas de pluies.

En revanche, si la météo prévoit des averses/orages, la distribution sera maintenue au dépôt communal (un fléchage sera mis en place).